

**MAIRIE D'AUZANCES – 1 Place Jean Moulin
23700 AUZANCES**

**DECISION n° 2024-31
portant choix du prestataire pour la réalisation d'un
bulletin municipal et de deux pages Auz'Infos annuels**

Madame le Maire d'Auzances,

Vu l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le Code de la Commande Publique,
Vu la délibération n° 2020-17 du Conseil Municipal d'Auzances, réuni en séance ordinaire le 27 mai 2020, confiant à Madame le Maire des délégations, dont celle de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres, ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget,
Vu la consultation lancée auprès de six prestataires pour la réalisation d'un bulletin municipal et de deux pages Auz'Infos annuels, avec une date limite de réception des offres fixée au lundi 25 novembre 2024 avant 12 heures,
Vu les deux offres reçues de l'Agence iCombrailles – 4 rue Saint Bravy – 63330 PIONSAT - et de TYPOCENTRE – rue Benoist d'Azy – 03100 MONTLUÇON,
Vu l'analyse de ces deux offres et les notes attribuées : 100 / 100 à l'Agence iCombrailles et 90,68 / 100 à TYPOCENTRE,

DECIDE

Article 1^{er} : l'offre de l'Agence iCombrailles est retenue pour la réalisation d'un bulletin municipal et de deux pages Auz'Infos annuels, pour un montant de :

Lot 01 - Création graphique, conception, mise en page d'un bulletin municipal et de deux pages Auz'Infos annuels : 1 210, 00 € HT

(890, 00 € HT Bulletin Municipal et 320, 00 € HT les 2 pages Auz'Infos)

Lot 02 – Impression d'un bulletin municipal et de deux pages Auz'Infos annuels : 2 630, 00 € HT

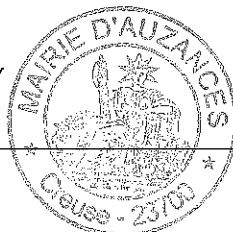
(2 050, 00 € HT Bulletin Municipal et 580, 00 € HT les 2 pages Auz'Infos)

Article 2 : la durée du contrat est de 4 ans : du 1^{er} Janvier 2025 jusqu'au 31 décembre 2028.

Auzances, le 17 Décembre 2024

Le Maire,

Françoise SIMON.



Accusé de réception en préfecture
023-212301303-20241217-2024-31-AU
Date de télétransmission : 19/12/2024
Date de réception préfecture : 19/12/2024